N° 160 du mercredi 13 février 2019 - lagazette-yvelines.fr Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette en Yvelines

BUCHELAY

Quartier d'activités : Mantes Innovaparc entre dans sa phase de concertation

Actu Page 6

Débat national : les participants restent sceptiques

Dossier page 2

Plusieurs élus ont décidé de jouer le jeu du grand débat national voulu par le président en réponse à la mobilisation des gilets jaunes. Ses participants s'interrogent néanmoins sur son impact.



Actu Page 4

POISSY

La Coudraie : de nouveaux parkings ?

VALLE DE SEINE
Le Rassemblement national, sujet d'une rencontre-débat à Limay Page 4

AUBERGENVILLE
Laurent Wauquiez en visite à l'Itedec Page 8

POISSY
Un plan de départs volontaires à PSA ? Page 8

YVELINES
Le dispositif départemental de vidéoprotection est lancé Page 9

FAITS DIVERS
La voiture volée retrouvée au Sénégal Page 11

MUAY THAI
Marvin Ulrich récupère son titre européen Page 12

CULTURE
De la musique venue d'ailleurs pour réchauffer les cœurs Page 14

VALLEE DE SEINE

Des outils pour ne plus baliser à cause du nucléaire

Actu Page 7



Actu Page 8

LIMAY

La maison médicale change de terrain



Faits divers Page 10

MANTES-LA-JOLIE

Lycéens interpellés : plaintes dépaysées

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?
Faites appel à nous !
pub@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE

Débat national : les participants restent sceptiques

Plusieurs élus ont décidé de jouer le jeu du grand débat national voulu par le président Emmanuel Macron en réponse à la mobilisation des gilets jaunes. Les participants aux réunions publiques s'interrogent néanmoins sur son impact quant aux décisions politiques à venir.

GAËL TREVIEN

Et soudain, les mains se sont levées à la vitesse grand V. Il est proche de 20 heures mardi 29 janvier au sein du forum Armand Peugeot, à Poissy. Les participants au grand débat national voulu par le président Emmanuel Macron en réponse à la grogne sociale des gilets jaunes se sont déjà exprimés pendant 50 minutes sur le thème de la démocratie et de la citoyenneté. Mais quand vient au menu des deux heures de réunion la fiscalité et les dépenses publiques, la centaine de personnes qui a fait le déplacement, alors que la neige était annoncée dans la soirée, se bousculent pour solliciter le micro. Pourtant, quelques-uns d'entre eux se montrent sceptiques quant à l'issue de cette large consultation.

« L'impôt sur le revenu c'est une usine à gaz »

Impôt sur le revenu, pensions de retraite, assurance chômage, évasion fiscale, ISF… Tous les sujets sont abordés. Pour assurer la neutralité des discussions et animer la réunion publique, le Département avait dépêché sur les lieux Pierre Prévôt-Leygonie, professeur en communication à l'université de Cergy-Pontoise, et Cécile Delozier, formatrice et coach en politique. En préambule, les deux consultants ont rappelé les règles du débat aux participants à savoir *« que chaque intervention ne doit excéder plus de deux minutes au cours desquelles on s'écoute »*. Si certains ont joué le jeu, d'autres ont monopolisé le temps de parole.

« L'impôt sur le revenu c'est une usine à gaz et c'est quelque chose que les Français ne comprennent plus, peste un Pisciacais. *Il n'y a que 43 % des foyers fiscaux qui y sont assujettis. J'ai discuté avec des gens qui ont des petits revenus et qui ne seraient pas offensés de mettre la main à la poche. Ce serait le moyen d'en faire un instrument de solidarité citoyenne. »* Le reste de la salle acquiesce par des applaudissements, alors qu'à chaque prise de parole les verbatims qui retranscrivent en direct les déclarations des participants sont projetés sur un écran géant.

Il n'y a pas de gilets jaunes présents ce soir-là, peut-être quelques sympathisants, mais surtout des citoyens venus exprimer leur ras-le-bol. *« Pourquoi avoir supprimé l'ISF plutôt que de l'aménager »*, questionne un homme d'une mesure pourtant catégoriquement écartée par Emmanuel Macron dans sa lettre ouverte aux Français. Une retraitée, *« non gilet jaune »* précise-t-elle, fait part de sa souffrance financière au quotidien, elle *« qui fait partie des gens qui paient tout et ne bénéficieront de rien »*.

Auparavant, le thème de la démocratie et de la citoyenneté a également été l'objet de vifs échanges. *« Il y a une forme de défiance vis-à-vis des politiques où l'individu se sent soumis à un diktat »*, affirme un responsable d'une association locale, alors qu'un homme puis une femme réclament *« davantage de pédagogie et plus de consultation dans la prise des décisions politiques »*. Pour Jordan, Pisciacais depuis 20 ans, *« l'un des principaux maux de la société, c'est la verticalité du pouvoir. Les citoyens ne l'ont plus, on élit des maîtres… »*



LA GAZETTE EN YVELINES

A Poissy, une centaine de personnes a fait le déplacement jusqu'au forum Armand Peugeot mardi 29 janvier pour débattre sur la démocratie et la citoyenneté, puis sur la fiscalité et les dépenses publiques.

« De part son fonctionnement, le débat est faussé »

Mais tous ne partagent pas ce profond malaise. *« Je ne vais pas me faire que des amis, mais à chaque fois qu'on essaie de réformer le pays en profondeur, les gens descendent dans la rue,* souligne un homme dans la salle. *C'est un peu facile car on doit tous faire un effort. »* Alors que certains ont trouvé *« le débat utile »*, d'autres parleront *« d'enfumage »*.

« Ce débat a le mérite d'exister mais de part son fonctionnement il est déjà faussé, le cadre nous a été donné, le temps est limité. Il a une forme de mépris », râle une femme. *« Les gilets jaunes ont exprimé leurs inquiétudes mais il n'y a aucun thème qui reprend leurs revendications,* poursuit sur la même ligne Rachid. *Il faut mettre en place le référendum d'initiative citoyenne (RIC), mais nos hommes politiques ont peur de cela car ce serait un frein à leurs prérogatives. »*

En fin de séance, les participants avaient la possibilité de remplir un questionnaire sur les différents sujets abordés pendant la soirée avant de le déposer dans une urne à la sortie. L'ensemble des contributions recueillies ce soir-là, quelles soient orales ou écrites, seront transmises au gouvernement. Depuis quelques semaines, la municipalité dirigée par le maire Karl Olive (LR) permet aussi aux Pisciacais de participer au grand débat via la plate-forme participative *« mon avis citoyen »*.

A Septeuil, le décor est tout autre, plus familial, en cette soirée du mercredi 6 février. Ici, pas de cadre vraiment fixé, les interventions se font pêle-mêle au gré des inquiétudes du moment comme une sorte de thérapie collective. *« On parle de tout, il n'y a pas de sujet tabou »*, annonce en introduction Dominique Rivière (SE), le maire de cette commune de 2 400 habitants environ. *« Cela peut être des cris de colère mais aussi des idées, on vous laisse la parole »*, indique pour sa part Philippe Geslan, premier magistrat de Méricourt (SE) et président de l'association des maires ruraux des Yvelines.

La cinquantaine de personnes qui a pris place au sein du foyer rural va surtout avoir l'occasion d'échanger avec le député de la 9e circonscription des Yvelines Bruno Millienne (Modem), venu au départ *« en simple observateur »*, mais qui pendant plus de deux heures va répondre aux nombreuses questions soulevées par les administrés.

« Entre la taxe d'habitation et la taxe foncière, quand on a la chance d'avoir un patrimoine, les impôts que l'on doit payer sont énormes, fulmine une habitante de la commune. *A cela s'ajoutent les frais médicaux qui ne sont pas remboursés. Et, on ne peut même plus manifester car on se fait taper dessus. Il y a tout à changer sinon cela va mal finir, les gilets jaunes ont raison de s'inscrire dans la durée »*, prévient-elle.

Jeannette, qui a fait une dizaine de kilomètres depuis Vert pour venir faire part de son mécontentement, indique que *« les services publics ont déserté les petits villages »*. Bloc-note à la main, la retraitée énumère toute une série de griefs : *« On n'a plus de médecin dans notre commune, il faut désormais se rendre à Septeuil. Pour les gens qui ont des difficultés à se déplacer c'est compliqué. Et puis, l'augmentation des petites retraites et des pensions serait la bienvenue. »*

De son côté, Jean-François a lui aussi préparé son discours sur une feuille de papier. *« Je souhaite voir le pouvoir d'achat des actifs et des retraités réellement pris en compte mais de façon pérenne et non sur un an,* dit-il. *Certains retraités doivent reprendre une activité salariée, ils paient des cotisations, mais le montant de leur retraite n'est pas revalorisé, ce n'est acceptable. »* Ce à quoi Bruno Millienne répond : *« Il n'est pas normal que les retraités qui reprennent une activité paient des cotisations retraite qu'ils ne toucheront pas, c'est une aberration totale. Il faut qu'on change la loi et nous sommes en train de travailler dessus. »*

A Septeuil, une thérapie collective

Sur l'impact du débat quant aux futures décisions politiques, Jean-François émet quelques doutes. *« Ce débat est une très bonne idée, c'est la première fois que je regarde un parlementaire droit dans les yeux. On a la parole, mais est-ce qu'on sera écoutés »*, demande-t-il au député. *« S'il ne sort rien de ce grand débat, on n'a plus qu'à se mettre la corde au cou,* rassure Bruno Millienne. *On attend tous les résultats avec impatience. On traitera les préoccupations majeures en priorité et on demandera des comptes au gouvernement et au président de la République. On a une chance unique de recréer un contrat social et fiscal avec nos administrés »*, martèle l'élu parlementaire. *« On a tellement vu de députés godillots (parlementaires qui votent sans discuter, Ndlr) qu'en tant que citoyen on est en droit de se méfier »*, conclut Jean-François.

A Meulan-en-Yvelines, la transition écologique au menu

La colère des gilets jaunes avait pour point de départ la hausse sur la taxe carbone censée favoriser la transition écologique. Jeudi 7 février au soir, ils sont une quarantaine à s'être pressés jusqu'à la ferme du Paradis, à Meulan-en-Yvelines, pour débattre sur ce thème.

Très vite, le décor est planté : *« La planète court à la catastrophe, elle est en danger de mort,* avance un habitant. *Il faut une révolution dans nos modes de consommation »*. Un autre demande *« de taxer les transporteurs aériens, maritimes, routiers qui polluent le plus, mais aussi les produits importés de Chine à base de plastiques »*.

Le développement des énergies renouvelables est également au cœur des préoccupations. *« Nous devons produire de l'électricité autrement notamment à partir de barrages hydroélectriques ou de panneaux solaires »*, explique un participant.

Quant à la politique menée par l'État sur l'environnement, elle est loin de satisfaire les citoyens. *« Il faut changer nos pratiques, mais les décisions de l'Etat, qui est prisonnier des lobbys, sont insuffisantes notamment en ce qui concerne l'énergie nucléaire »*, peste un homme.

WATELET T.P.

Centre de Travaux de Magnanville



- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- construction et entretien des routes
- Equipements urbains
- Sols industriels
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Terrassements, voiries, enrobés

ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10

magnanville@watelet-tp.fr

POISSY

La Coudraie : des places supplémentaires au détriment des espaces verts ?

Problématique récurrente au sein de ce quartier en pleine réhabilitation, la création de nouvelles places de stationnement a été au coeur d'une réunion entre ville et aménageur.

LUCILE GIROUSSENS

Dans le quartier de la Coudraie, encore en chantier, les problématiques liées au stationnement sont régulièrement soulevées par les habitants, nouveaux ou anciens. Une pétition a été lancée il y a un peu plus d'une semaine par l'Association socio-culturelle et du logement de la Coudraie. Pour tenter de trouver des réponses, et matérialiser de nouvelles places, une réunion était organisée entre ville, urbaniste et Grand Paris aménagement. Mais entre ces places et les espaces verts souhaités par l'aménageur, des choix seront à faire et présentés ce 18 février prochain, lors d'une réunion de quartier.

Sortir du « système de grands ensembles »

« *A l'époque, l'enjeu pour nous et pour l'Agence nationale de rénovation c'était qu'on sorte de ce système de grands ensembles avec beaucoup d'espaces libres mais occupés par la voiture* », rappelle du contexte Elisabeth Audouy, directrice de projets au sein de Grand Paris aménagement. « *Je ne veux pas que le quartier pâtisse d'une image qu'on est en souffrance de places de stationnement, un parce qu'on n'a pas su, et c'est comme ça, on fait avec et deux qu'on ne sache pas répondre à cette problématique et là les habitants n'ont rien à voir là-dedans* », insiste pour sa part Karl Olive (LR), le maire pisciacais.

La réhabilitation du quartier passait ainsi par l'enfouissement du stationnement résidentiel pour les nouveaux bâtiments construits. En termes de places visiteurs, « *80 places avaient été validées, […] on ne peut pas dire que c'était une préoccupation* », reconnaît-elle pour un total de 900 logements. Si la question du stationnement a pu être parfois évoquée de manière transversale lors des réunions, l'aménageur reconnaît qu'il s'agit là de la première réunion dédiée à cette thématique.



LA GAZETTE EN YVELINES

« **Il faut quand même savoir que les habitants ont l'habitude d'avoir leur véhicule en bas de chez eux, il y a une limite à l'exercice** », **nuance toutefois Guillaume Boubet, architecte pour le cabinet d'architecture Bruno Fortier, du remplissage du lieu, un peu plus isolé.**

Au fil des évolutions du projet, ce nombre de places visiteurs est passé à 137, notamment pour favoriser l'implantation de commerces. Ces places, correspondent au petit parking de 15 places à l'entrée du quartier. Lors de cette réunion, la question de son prolongement a été évoquée. « *On pourrait évaluer cela à une trentaine de places* », note Elisabeth Audouy. Si l'idée apparaît satisfaisante pour Karl Olive, il se montre catégorique : « *Il ne s'agit pas de charger la mule, que l'entrée de quartier soit un parking, on a quand même du Castro ici qui est juste magnifique.* »

Autre piste évoquée, la route des Montchauvets et son prolongement vers Villennes-sur-Seine, où là aussi, 15 places pourraient être aménagées. « *Il faut quand même savoir que les habitants ont l'habitude d'avoir leur véhicule en bas de chez eux, il y a une limite à l'exercice* », nuance toutefois Guillaume Boubet, architecte pour le cabinet d'architecture Bruno Fortier, du remplissage du lieu, un peu plus isolé.

Enfin, la question de l'existence du mail paysager, reliant le quartier du Nord au Sud et situé face à la future crèche a été posée par la mairie. Sur ce point, les représentants de Grand Paris aménagements se montrent un peu plus réticents. « *Cela ne sera pas un espace vert de qualité, ce sera plus un accompagnement du parking* », souligne Elisabeth Audouy.

Elle poursuit : « *Il faut vérifier que cet espace puisse rester un espace de promenade, qu'on puisse le réduire un peu. Il faut être pragmatique, faire évoluer le projet en fonction des demandes. En revanche, il faut absolument qu'on préserve le rôle d'assainissement et de captation des eaux. Sous réserve qu'on puisse absolument préserver cet aspect-là il faut voir si on peut aménager en longitudinal des places de stationnement.* »

« On a quand même du Castro »

Lors de la prochaine réunion de quartier, le 18 février à 20 h à l'école Robert Fournier, ces pistes de réflexion seront présentées aux habitants présents. Au total, « *entre 60 et une centaine de places* », peuvent ainsi être créées, souligne l'édile. « *Sans doute faut-il aussi responsabiliser les gens sur le fait que les places de stationnement [en sous-sol] ne sont pas faites pour servir de cagibi par exemple* », souligne Elisabeth Audouy, sur la relative utilisation des places en souterrain. Cependant, les chiffres fournis par France Habitation font état d'une occupation et de location « *proche des 100 %* ». Karine Conte, présidente du conseil syndical de la résidence Optima (et conseillère municipale, Ndlr), approuve ce chiffre : « *Je trouve que les gens utilisent plutôt leur parking, d'autant que c'est pratique, ils ont l'ascenseur pour accéder à leurs bâtiments.* »

EN BREF

VALLEE DE SEINE

Le Rassemblement national, sujet d'une rencontre-débat à Limay

L'auteur Hacène Belmessous était présent à la librairie La nouvelle réserve, ce jeudi 7 février. Il a pu débattre sur le thème de son nouvel ouvrage *Les laboratoires de la haine.*

La venue d'Hacène Belmessous a fait se déplacer les foules. Ils étaient une quarantaine à rencontrer l'auteur, organisée par le Collectif de réflexion et d'initiatives citoyennes (Cric) et la librairie limayenne La nouvelle réserve, ce jeudi 7 février. En même temps que de promouvoir son livre sorti le jour-même, *Les laboratoires de la haine,* l'auteur a pu rendre compte de son travail de recherche sur le thème du Rassemblement national et des onze villes dirigées par le parti depuis mars 2014 notamment à Mantes-la-Ville.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

C'est sous forme de mini-conférence qu'Hacène Belmoussous a délivré ses vérités, lors d'une rencontre débat avec des lecteurs.

C'est sous forme de mini-conférence, orchestrée par Romain Carbonne, candidat France insoumise aux dernières législatives, qu'Hacène Belmoussous a délivré ses vérités : « *Dans toutes ces villes où le Front national est à la tête, on n'est pas dans des lieux démocratiques. Ce qui est en train de s'y construire est l'anti-exemple de la démocratie. […] Il n'y a qu'un point de vue et qu'une catégorie sociale qui comptent. [..] L'État a renoncé et laisse faire.* »

Présents dans la salle, des Mantevillois ont fait part de leur effroi de voir l'importance prise par le parti d'extrême droite. « *Ce qui me choque le plus, c'est la banalisation du FN* », regrette une femme dans l'assistance. La prochaine rencontre débat sur le même sujet aura lieu le 13 mars avec un autre auteur, Ugo Palheta, pour son livre *La possibilité du fascisme.*

EN BREF

MAGNANVILLE

Portes ouvertes au lycée agricole Sully

De 13 h 30 à 17 h 30, le lycée privé agricole Sully, situé au 22 avenue de l'Europe, organise sa deuxième journée portes ouvertes. L'établissement accueille environ 240 élèves, de la 4e au BTS « *autour de plusieurs formations complémentaires (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, grandes cultures, élevage…)* », précise le site internet de l'établissement.

Lors de ces portes ouvertes, les visiteurs pourront notamment visiter les locaux, l'internat et découvrir les formations proposées au sein du lycée. Il sera également possible de convenir d'un rendez-vous pour finaliser une inscription pour la rentrée prochaine.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

ERRATUM

Dans son édition du 30 janvier dernier, *La Gazette* rapportait, à propos du camp de Tibétains achérois, qu'il se situait sur « *les berges de l'étang des Fonceaux en cours de remblaiement dans le cadre du chantier du Port Seine métropole Ouest (PSMO)* ». Si le campement était, et est toujours, situé sur les berges de cet étang, Haropa-Ports de Paris a tenu à rectifier le commanditaire des travaux de remblaiement.

« *C'est un remblaiement qui est fait par la société GSM (le carrier, Ndlr), et qui n'est pas en lien avec le projet PSMO. Ce n'est pas sur le périmètre du PSMO, ni lié au projet, le creusement de la darse sera remblayé sur le site* », souligne Haropa-Ports de Paris.

MANTES-LA-JOLIE

La polyclinique mantaise rachetée par Vivalto Santé

Dans les Yvelines, le groupe possède notamment le centre hospitalier privé de Port-Marly et la clinique de Saint-Germain-en-Laye.

Dans un communiqué daté du 31 janvier dernier, le groupe Vivalto Santé fait savoir que la polyclinique mantaise intégrait désormais son pôle Yvelines. Cent-vingt-quatre salariés y travaillent, en plus de 22 praticiens.

« Parcours de soins renforcés »

Ce rachat va permettre « *de créer des synergies médicales fortes et cohérentes avec les autres établissements du Pôle Yvelines […] Filières et parcours de soins seront ainsi renforcés grâce à un projet médical commun structuré autour des complémentarités médico-chirurgicales et obstétricales de ces cinq établissements* », détaille le communiqué.

Dans le département, Vivalto santé est également propriétaire du centre hospitalier privé de l'Europe, au Port-Marly, de la clinique et du service de soins infirmiers à domicile de Maisons-Laffitte et de la clinique Saint-Germain, à Saint-Germain-en-Laye. Vivalto Santé espère ainsi « *développer des projets médicaux d'excellence […] afin de répondre au mieux aux attentes de la population concernée* ».



LA GAZETTE EN YVELINES

■ EN IMAGE

CARRIERES-SOUS-POISSY

Une écobox pour réduire sa consommation d'énergie

Bilan de mi-parcours samedi dernier. Une vingtaine de personnes participant à la septième édition du défi Familles à énergie positive s'est retrouvée dans les locaux de l'association Energies solidaires. Dans le Nord-Yvelines, 68 familles sont inscrites, dont 22 issues de précédentes éditions. A cette occasion, une « *écobox* » a été remise aux participants, afin de les encourager dans leurs démarches. A l'intérieur, multi-prises, réducteur de débit, économiseur de chasse d'eau. « *N'oubliez pas de faire vos relevés tous les mois et n'hésitez pas à transmettre vos astuces sur la page Facebook, et nous les partager* », souligne Simon Grolleau, conseiller Info-Energie.

LES MUREAUX

Seinergy Lab a fêté ses cinq ans comme il se doit

Le pôle d'innovation, de formation et d'expérimentation sur l'énergie célébrait ses cinq ans d'existence le 29 janvier dernier.

A l'occasion de son cinquième anniversaire, Seinergy Lab recevait ses membres et partenaires le 29 janvier dernier, à la médiathèque des Mureaux. Ils ont pu partager un moment de convivialité autour des nouveaux territoires de l'innovation et de la transition énergétique en Vallée de Seine. Des tables rondes, des cocktails et des visites de l'observatoire du pôle d'innovation ont ainsi eu lieu tout au long de la matinée. Marie-Gabrielle Méry, directrice de Seinergy Lab, en a profité pour dresser un bilan plutôt positif de ces cinq premières années.

Tables rondes, cocktail et visites de l'observatoire

« *Ces dernières années ont vu l'adhésion de Renault Flins, EDF, l'Afpa, sans oublier toutes ces PME et start-up qui irriguent les réflexions et projets d'un sang neuf et vif,* détaille-t-elle. […] *Enfin, notre nouvel observatoire adopte une vision large des initiatives inspirées par l'efficacité énergétique, la volonté d'innover et l'esprit d'entreprendre.* »

CENTRE MEDICO SOCIAL DU LAC

Cardiologie
Tél. : 01 30 94 89 62

Gastro-Entérologue
Tél. : 01 30 63 00 55

Chirurgien Plasticien
Tél. : 06 78 91 88 83
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Viscéral
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Urologue
Tél. : 01 30 94 89 62
Tél. : 07 67 27 20 17

Ophtalmologue
Tél. : 01 30 33 09 90
Tél. : 01 30 92 30 94

Endocrinologue-Diabétologue
Tél. : 01 34 77 08 91

Pédiatre-Expertise Médicale
Tél. : 01 30 92 60 94
Tél. : 01 34 78 50 01

Expertise Médicale
Tél. : 01 34 77 18 18

Médecin Généraliste
consultations non programmées
Tél. : 01 30 94 89 50

Néphrologue
Tél. : 01 30 94 89 59

Rhumatologue
Tél. : 01 30 94 89 79
Tél. : 09 86 48 87 58

Centre de Radiologie
Échographie-Mammographie
Tél. : 01 30 94 89 89
Centre agréé de dépistage du cancer du sein

Cabinet Dentaire
Tél. : 01 34 77 56 20

Diététicienne - Nutritionniste
Tél. : 01 30 63 04 86

Infirmiers Diplômés d'État
Tél. : 01 30 94 35 43

Ostéopathe
Tél. : 06 43 24 36 86

Orthophoniste
Tél. : 09 82 60 56 92

rue René Duguay Trouin - 78200 Mantes-la-Jolie | 01 30 94 32 00

BUCHELAY

Mantes Innovaparc entre dans sa phase de concertation

Durant un mois, les Buchelois ont l'opportunité de déposer leurs observations sur le projet Mantes Innovaparc, futur quartier d'activités mêlant habitat et emploi en bordure de celui, plus pavillonaire, des Meuniers.

▶ FLAVIEN BELPAUME

Le feuilleton se poursuit. Joliment surnommé de la sorte par Paul Martinez (UDI), maire de Buchelay, le projet Mantes Innovaparc continue son avancée. A l'occasion d'une réunion publique tenue le mercredi 6 février dernier, il est entré dans une phase de concertation réglementaire d'une durée d'un mois. Cette réunion d'ouverture a permis de présenter, dans sa globalité, un dossier qui suit son cours depuis 1998.

L'Établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval (Epamsa), représentée par son directeur de l'aménagement et du développement Denis Courtot, a tenu à contextualiser le dossier. En 1998, la Zone d'activité concertée (Zac) des Meuniers est créée avec les premières implantations à l'ouest dont les pôles de restaurants. En 2013, le périmètre a été étendu et la Zac s'appelle dorénavant Mantes Innovaparc.

La zone s'étend désormais à 58 hectares et doit offrir, à terme, 2 500 emplois. Des entreprises comme la pépinière d'entreprise Inneos, en 2010, et Sulzer Pompes, fabricant mondial de produits pour solution de pompages, en 2013, s'y sont déjà installées. L'année 2019 devrait voir la livraison des bâtiments des entreprises Pythagore et la Cité artisanale.

« *Aujourd'hui, en 2019, on reprend les procédures car on intègre la notion de mixité avec le quartier des Meuniers qui se trouve en bordure d'Innovaparc,* détaille Denis Courtot. *Plutôt que d'avoir une rupture forte entre la partie activité et les habitations du quartier des Meuniers, on a convenu, dans le cadre du Plan local d'urbanisme (PLU), de faire une transition douce.* »

C'est d'ailleurs l'une des raisons pour laquelle l'Epamsa souhaite rompre avec les propositions d'entrepôts logistiques pour le « *macro-lot* » restant, situé en bordure d'A13, proche de Sulzer Pompes. Ces entreprises de logistique seraient trop consommatrices d'espaces et pas assez créatrices d'emplois au goût de l'Epamsa. Les commerces aussi y seront refusés car un centre OpenSky devrait arriver dans la zone commerciale voisine. Deux candidats seront départagés durant le mois par un jury concernant leur proposition pour cette parcelle (voir notre édition du 9 janvier).

L'idée est donc de développer un quartier d'activités, l'inverse d'un parc d'activités. Avec 60 % d'activité et 40 % de logement, Mantes Innovaparc devrait être un quartier mixte mêlant habitat, travail et espaces verts, tout en restant proche des autres quartiers déjà existants.



INSTAGRAM MAYRA ANDRADE OFFICIEL

« **Plutôt que d'avoir une rupture forte entre la partie activité et les habitations du quartier des Meuniers, on a convenu de faire une transition douce** », **révèle Denis Courtot.**

« *Ce seront des rues normales de ville avec du stationnement, à la différence des zones d'activités classiques où les routes sont des égouts à camions car séparées des piétons. […] C'est une façon d'intégrer le quartier à la ville* », ajoute le directeur de l'aménagement d'Epamsa, accompagné par Benoît Billy, urbaniste pour le cabinet Devillers, en charge de ce programme.

Pour la commune de Buchelay, Innovaparc doit aussi permettre au quartier des Meuniers de se développer et surtout d'aider à financer un groupe scolaire. « *L'école est un enjeu majeur pour le quartier des Meuniers. Il en faut absolument une pour qu'il se développe, mais on ne fait pas un groupe scolaire avec seulement 400 logements,* conclut Paul Martinez, le maire buchelois. *Je tiens à rappeler que s'il n'y a pas le financement d'une école, il n'y aura pas de logement construit dans ce quartier, l'un ne doit pas aller sans l'autre.* »

La seule question venue du public aura cependant éveillé l'intérêt de toute l'assistance. « *Combien de temps va mettre ce projet à se développer et dans combien d'années prendra-t-il fin ?* », a lancé un Buchelois présent. Une interrogation à laquelle il a semblé difficile d'apporter une réponse définie pour des raisons bien précises.

« *Compte tenu de cette extrêmement belle localisation et de la qualité du projet, on n'a pas voulu permettre d'installer n'importe quoi. Certains pensent que l'on n'est pas capable de commercialiser, c'est faux. En quinze jours, si je voulais, je pourrais vous remplir la Zac intégralement. Mais ce n'est pas du tout ce qui serait bon pour ce secteur. Il faut amener une valeur ajoutée* », tient tout de même à préciser Denis Courtot.

Cette réunion publique symbolisait le lancement de la concertation réglementaire. Elle durera un mois et s'achèvera le 13 mars avec la réunion de fermeture de cette même concertation. Entre ces deux réunions, une exposition sur le projet d'aménagement sera mise à la disposition des habitants de Buchelay et accessible en mairie. Ils pourront aussi déposer leurs observations sur les deux registres disponibles à la mairie et à l'Epamsa (1 rue de Champagne à Mantes-la-Jolie, Ndlr). Le feuilleton n'est pas encore terminé.

INDISCRETS

Aussitôt annoncée, aussitôt désavouée ? A Mantes-la-Ville, l'ancienne maire Monique Brochot (PS), envisage de former une liste commune avec Annette Peulvast (DVG) et Eric Visintainer (LR). Une initiative que ne semble pas goûter la fédération yvelinoise du parti socialiste.

Dans un récent communiqué, elle indique qu'elle « *ne pourra cautionner la démarche qui semble initiée par les trois présidents de groupes d'opposition* ». Elle reconnaît que travailler ensemble pour s'opposer au RN est une bonne chose mais qu'un « *tel projet ne peut être établi entre des familles politiques aux valeurs aussi opposées que LR et le PS* ».

La fédération appelle les élus à « *travailler au rassemblement des forces de gauche pour bâtir un projet ambitieux et porteur de progrès social au service des Mantevillois* ».

Attendu à 14 h 30 à l'Itedec d'Aubergenville ce vendredi 8 février (voir p.8), Laurent Wauquiez est finalement arrivé avec 1 h 30 de retard. Alors qu'il se trouvait à Toulon (Var), dans le cadre de son tour de France de dialogue avec les Français, le chef du parti politique Les Républicains n'a pas pu prendre son avion à l'aéroport de Toulon-Hyères comme cela était initialement prévu.

La raison ? Un avion est entré en collision au sol avec un oiseau, annulant par la même occasion le vol de Laurent Wauquiez. Ce dernier a donc été obligé de se rendre à Marseille pour avoir un autre vol vers Paris et finalement arriver à l'école en deux-roues à 16 h. Dans cette affaire, nul ne sait si l'oiseau s'en est sorti indemne.

Tout vient à point à qui sait attendre. La semaine dernière, le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, annonçait le déploiement de la « *police de sécurité du quotidien* » dans 17 nouvelles villes. Parmi elles, Les Mureaux, qui devient ainsi la deuxième ville yvelinoise à entrer dans le dispositif après Trappes en 2018.

Une entrée dont n'était visiblement pas informé l'édile muriautin François Garay (DVG), ce dernier l'ayant appris par *Le Parisien*, indique le quotidien francilien. L'élu avait en effet déposé une candidature au dispositif en 2018, mais la ville n'avait pas été retenue. « *Pour que la police de proximité soit efficace, elle doit être accompagnée d'une justice de proximité* », a-t-il réagi dans les colonnes du quotidien francilien.



À TOUS LES COUPS UN DÉLICE !
Confiture bio
Au choix : fraise, abricot ou framboise
Du mercredi 13 au mardi 19 février
1,19
260 g
1 kg = 4,58 €
Maribel
BIO CONFITURE EXTRA FRAISE
LIDL Le vrai prix des bonnes choses
Année 2019 - Photos non contractuelles et retouchées - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Strasbourg 343 262 622 - Prix en € TTC - Imprimé en U.E.
POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS.
WWW.MANGERBOUGER.FR

VALLEE DE SEINE

Des outils pour ne plus baliser à cause du nucléaire

Pour faire face aux risques provoqués par les accidents radioactifs, le groupe Nucléaire je balise souhaite installer des balises de mesure de la radioactivité dans le département.

▶ FLAVIEN BELPAUME

Pourra-t-on, bientôt, mesurer le taux de radioactivité dans l'air en Vallée de Seine ? C'est en tout cas le souhait de Gilles Cousin, créateur du groupe Nucléaire je balise, qui vise à rendre possibles de telles installations. Et à constater la quinzaine de personnes présentes lors d'une réunion publique organisée dans la librairie limayenne La nouvelle réserve le 8 février dernier, il n'est pas le seul.

Jusqu'à très tard dans la soirée, tout ce beau monde est resté à discuter, débattre et mettre en avant la nécessité de prévenir les risques liés à la radioactivité. Chose que des balises de mesures radioactives sont à même de réaliser grâce à la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Criirad). Pour les aiguiller, Roland Desbordes, physicien de formation et ancien président de la Criirad, a d'abord exposé ses connaissances et surtout son expérience dans le domaine, avant de répondre à toutes les questions.



CRIIRAD

« En se constituant association, on pourrait essayer d'obtenir des subventions et pourquoi pas envisager un financement participatif », a évoqué le créateur de Nucléaire je balise.

Car la Criirad est une association qui a été créée au lendemain de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl en 1986. Indépendante de l'État et fonctionnant avec ses propres laboratoires de contrôle, elle veille surtout à la diffusion d'une information de qualité, alternative à la communication officielle qui dédramatiserait, plus que de raison, les effets du nucléaire lors des accidents surmontés.

Des balises à un coût élevé

« *Les capteurs des centrales nucléaires EDF ont bien enregistré la hausse de radioactivité, début mai 1986 suite à Tchernobyl, mais EDF n'a pas eu l'autorisation de communiquer là-dessus,* regrette l'administrateur de la Criirad. *La France est un des rares pays en Europe à n'avoir rien fait. Alors il fallait créer un réseau indépendant.* »

A partir de 1989, La Criirad a commencé à réunir des moyens pour analyser, grâce notamment à ses laboratoires, le taux de radioactivité de l'air. Tout cela a débuté dans le département où l'association a vu le jour : la Drôme. « *Aujourd'hui, dans la Drôme, il y a un véritable réseau de balises à Romans-sur-Isère, Valence et Montélimar ; qui s'étend à d'autres départements avec Avignon, Saint-Marcel-d'Ardèche, Montélimar, le Péage-de-Roussillon et même en Suisse, à Genève, depuis deux mois ! Elles fonctionnent sept jours sur sept et 24 h sur 24.* », poursuit le physicien.

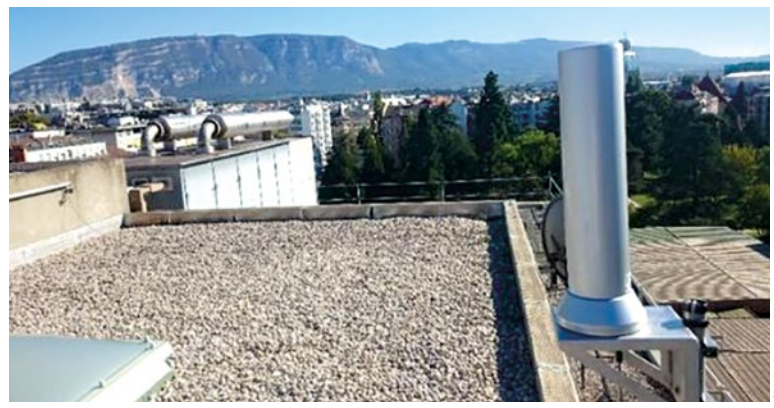

CRIIRAD

Pour une balise qui pompe, rejette et filtre l'air tout en donnant l'alerte (une sonde de spectrométrie gamma, Ndlr), il faut compter 30 000 euros à l'achat du matériel.

Nucléaire je balise, sous forme de groupe en attendant la constitution d'une association, a pour vocation de promouvoir l'installation d'une ou plusieurs de ces balises indépendantes de mesure de la radioactivité de l'air en Île-de-France, et plus précisément en Vallée de Seine. « *Cette soirée avait pour but de présenter Nucléaire je balise, d'expliquer en quoi consistent les balises indépendantes, pourquoi elles nous paraissent indispensables et aussi d'avoir l'expertise de la Criirad qui gère déjà d'autres balises* », confirme Gilles Cousin, à l'initiative de ce mouvement.

Mais tout cela à un coût. Pour une balise qui pompe, rejette et filtre l'air tout en donnant l'alerte (une sonde de spectrométrie gamma, Ndlr), il faut compter 30 000 euros à l'achat du matériel et 50 000 euros pour l'installation. Sans oublier le coût de fonctionnement qui, lui, se fait régulièrement d'année en année.

« *En se constituant association, on pourrait essayer d'obtenir des subventions et pourquoi pas envisager un financement participatif* », a évoqué le créateur de Nucléaire je balise. Ce projet n'en est aujourd'hui qu'à ses prémices. De là à ce que ce concept ne devienne un réseau, comme dans le département de la Drôme, il n'y a qu'un (grand) pas à franchir.

FÉLIX FAURE
+ 10 000 VÉHICULES D'OCCASION | PEUGEOT – CITROËN - OPEL
REPRISES - FINANCEMENT - EXTENSIONS DE GARANTIES

DU 11 AU 16 FÉVRIER 2019

PRIX ST FÉLIX

200 prix réduix à la Saint Félix





Sélection de nos prix "Saint Félix"(1) : prix net déduction faite de la prime à la conversion(2)

(1) Liste complète des véhicules et conditions, disponibles en point de vente . (2) Selon éligibilité, détail des conditions sur www.service-public.fr.

CITROËN	C4 Cactus BlueHDi 100 S&S BVM6 Feel	07/2018	3 815 km	12 900 €[1]
CITROËN	C3 BlueHDi 75 S&S Feel Business	05/2018	4 411 km	10 900 €[1]
CITROËN	Grand C4 Spacetourer BlueHDi 120 S&S Shine	07/2018	3 503 km	17 900 €[1]
CITROËN	Grand C4 Spacetourer BlueHDi 120 S&S EAT6 Feel	07/2018	3 814 km	17 900 €[1]

PEUGEOT	308 PureTech 130ch S&S EAT8 GT Line	06/2018	4 164 km	18 900 €[1]
PEUGEOT	2008 1.6 BlueHDi 100ch BVM5 GT Line	12/2017	3 949 km	15 200 €[1]
PEUGEOT	3008 2.0 BlueHDi 150ch S&S BVM6 Allure	12/2017	5 067 km	21 900 €[1]
PEUGEOT	5008 BlueHDi 130ch S&S EAT8 Allure	07/2018	2 482 km	25 900 €[1]

CITROËN select OCCASIONS DE CONFIANCE

PARIS 15E - 10, Place Étienne Pernet - 01 75 18 55 34
BEZONS (95) - 30, rue Émile Zola - 01 75 18 57 63
LIMAY (78) - 266, route de la Noue, Port Autonome - 01 75 18 57 59
CARRIÈRES SOUS POISSY (78) - 840 bd Pelletier - 01 75 90 94 31

PEUGEOT OCCASIONS

LIMAY

Changement de terrain pour la maison médicale

Initialement prévue rue Jacques-Louis Duvivier, elle se fera finalement à l'angle des rues Georges Clémenceau et Jules Ferry.

▶ LUCILE GIROUSSENS



LA GAZETTE EN YVELINES

Une partie de ce terrain sera aménagée en parking stabilisé par la communauté urbaine en 2020. « *Grand Paris Seine et Oise est en train de regarder dans quelles conditions ils peuvent intervenir* », poursuit l'élu.

La maison médicale ne se trouvera finalement pas à l'emplacement prévu, rue Jacques Louis Duvivier. Lors du conseil municipal mercredi 6 février, la vente d'une parcelle municipale, à l'angle des rues Georges Clémenceau et Jules Ferry a été actée pour 270 000 euros.

C'est sur ce terrain, actuellement parking, que seront construits huit logements avec une maison médicale en rez-de-chaussée. L'opposition s'inquiète de la capacité à la remplir, la municipalité espère elle pouvoir accueillir trois médecins généralistes.

Concernant le coup d'arrêt porté au projet rue Duvivier, Djamel Nedjar (DVG), adjoint en charge de l'urbanisme évoque une « *mésentente* » dans le groupement chargé de réaliser le projet. Un nouvel opérateur a été désigné, mais ce dernier ne réalisera que des logements « *100 % en accession* », détaille le troisième adjoint. « *On ne pouvait se permettre d'attendre davantage* », insiste Djamel Nedjar du choix de cette cession de terrain, que la municipalité voit comme un atout : « *Une maison médicale en centre-ville, avec un parking, nous apparaît plus séduisante que le projet Duvivier.* »

Une partie de ce terrain sera aménagée en parking stabilisé par la communauté urbaine en 2020. « *Grand Paris Seine et Oise est en train de regarder dans quelles conditions ils peuvent intervenir* », poursuit l'élu.

Conseiller municipal d'opposition du groupe Agir pour Limay, Pierre-Yves Challande (DVD) s'est inquiété : « *On souhaite qu'il y ait une maison médicale, mais ce qu'on souhaite surtout c'est qu'il y ait des médecins. […] Quelles garanties avez-vous que ce sera bien un cabinet médical qui ouvrira mais s'il n'y a pas de médecins cela se transforme en commerces ?* »

« *Nous avons fixé dans les conditions de vente qu'il y ait une maison médicale,* lui répond Djamel Nedjar. *Demain, s'il y a des difficultés, on n'exclut pas que la Ville puisse avoir un plus grand rôle et peut-être qu'on sera amenés à être un peu plus présents dans une optique de rachat. Vous avez raison, les médecins c'est compliqué d'en attirer, on a un vieillissement de nos médecins.* » Avant de conclure et d'évoquer des « *pourparlers* » avec certains médecins, afin d'en favoriser l'installation.

EN BREF

POISSY

Un plan de départs volontaires à PSA ?

Selon le syndicat Force ouvrière, ce plan devrait concerner 290 personnes sur le site pisciacais, pour environ 1 500 au niveau national.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Brahim Aït-Athmane, délégué FO à Poissy met notamment en avant l'arrivée d'un deuxième véhicule « *qui va être annoncé incessamment sous peu* », en plus du DS3 Crossback, annoncé le 31 août dernier.

L'accord n'a pas encore été signé par la direction, mais il inquiète quelque peu Force ouvrière (syndicat majoritaire au sein de PSA Poissy, Ndlr). Dans un communiqué de presse envoyé la semaine dernière, le syndicat s'inquiète d'un plan national volontaire souhaité par la direction du groupe. A Poissy, 290 personnes devraient être concernées, pour environ 1 500 personnes au niveau national.

« *Nous ce que l'on souhaite, c'est qu'il y en ait le moins possible* », tranche Brahim Aït-Athmane, délégué FO à Poissy. Le syndicaliste met notamment en avant l'arrivée d'un deuxième véhicule « *qui va être annoncé incessamment sous peu* », en plus du DS3 Crossback, annoncé le 31 août dernier.

« *Aujourd'hui, vu les volumes que l'on a à faire, on a besoin de la main-d'oeuvre* », poursuit le syndicaliste. En 2018, tous modèles confondus, le site pisciacais a produit « *220 000 véhicules* ». Contactée, la direction de PSA Poissy n'a pas souhaité commenter l'information.

EN BREF

AUBERGENVILLE

Laurent Wauquiez en visite à l'Itedec

Le président du parti politique les Républicains s'est rendu, ce vendredi 8 février, dans l'enceinte de l'école d'enseignement aux métiers du bâtiment pour y rencontrer étudiants et professionnels de la région.

Les élèves de l'Institut du tertiaire, du développement durable et de l'éco-construction (Itedec) d'Aubergenville s'étaient mis sur leur 31 en ce vendredi 8 février. La venue de Laurent Wauquiez, président des Républicains, a notamment permis aux étudiants en BTS assistant de manager d'échanger sur les raisons qui les poussent à étudier dans ce domaine.



LA GAZETTE EN YVELINES

Pierre Bédier, Sophie Primas et Laurent Wauquiez ont écouté les expériences diverses des interlocuteurs qu'ils avaient en face d'eux : étudiants, professionnels, chefs d'entreprises.

Mais les étudiants ne sont pas les seuls que le président du conseil régional Rhône-Alpes a rencontrés entre les murs de l'établissement. Accompagné de Pierre Bédier (LR), président du Département, Sophie Primas (LR), sénatrice et ex-maire d'Aubergenville, et Gérard Larcher (LR), président du Sénat, Laurent Wauquiez a longuement dialogué avec des professeurs et professionnels du bâtiment ainsi que plusieurs chefs d'entreprises du département.

« Exposer directement leur vie quotidienne »

« *C'est une démarche de terrain. L'objectif c'est d'aller discuter un peu partout avec les étudiants, les entreprises, les agriculteurs, les commerçants, les artisans. Parce qu'au fond, les réunions du grand débat national telles qu'elles sont organisées […] ne permettent pas un vrai échange,* a-t-il justifié de sa venue. *Moi ce qui m'intéresse, c'est de permettre à ces personnes de nous exposer directement leur vie quotidienne, leurs attentes, leurs difficultés.* »

EN BREF

VALLEE DE SEINE

Quatre candidatures retenues pour l'hymne de GPSEO

La communauté urbaine a reçu quatre candidatures pour composer son futur hymne musical. Les partitions sont actuellement entre les mains de l'Orchestre de l'Alliance, en résidence sur le territoire.

Il y a quelques mois, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) a lancé un appel à concours pour la composition de son futur hymne musical. « *On a reçu quatre candidatures,* fait savoir Cécile Zammit-Popescu (LR), maire de Meulan-en-Yvelines et vice-présidente de la communauté urbaine en charge de la culture. *Le concours n'est pas ouvert seulement aux élèves des conservatoires, mais à tout le monde.*»

Ce petit hymne servira de musique d'attente et pourra aussi être utilisé sur le site internet de GPSEO. « *Ce sera en quelque sorte la signature musicale de la communauté urbaine* », indique celle qui est aussi conseillère départementale.

L'Orchestre de l'Alliance, en résidence sur le territoire est actuellement à la baguette pour mettre en musique les différentes partitions des candidats. A la suite de cela, un jury, composé d'élus, sera réuni pour sélectionner l'une des compositions, avec une remise de prix pour le futur lauréat.

A l'heure actuelle, l'élue reste prudente sur la date de sortie de l'hymne qui avait été annoncée dans un premier temps pour le mois de mars 2019 :« *Si on arrive à réunir un jury rapidement, on devrait être dans les délais.* »



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

L'objectif est de composer un petit hymne qui servira de musique d'attente et pourra aussi être utilisé sur le site internet de GPSEO

YVELINES

Malgré quelques embûches, le dispositif départemental de vidéoprotection est lancé

Avec près d'un an de retard, le système de vidéoprotection voulu par le conseil départemental est entré en phase pilote. Les images de cinq sites sont acheminées vers un centre unique de surveillance.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Trois collèges, une caserne de pompiers et un bâtiment départemental sont déjà sous l'oeil des caméras du système de vidéoprotection du Département.

Le déploiement du dispositif de caméras intelligentes sur l'ensemble des bâtiments départementaux a enfin démarré. Fin septembre 2017, le conseil départemental avait annoncé son projet de créer une plateforme commune de vidéoprotection captant les images de caméras dernier cri installées dans les collèges, casernes de pompiers et même les rues des communes qui le souhaitent. Si, en 2017, le Département affichait la volonté de démarrer la période test de ce dispositif dès janvier 2018, le projet aura pris du retard en raison de difficultés techniques rencontrées.

Le centre départemental de surveillance des images a été mis en service en décembre

Le Centre départemental de surveillance des images (CDSI) a finalement été mis en fonction fin décembre et centralise actuellement les images de trois collèges, d'une caserne de pompiers et d'un bâtiment départemental. La généralisation aux autres établissements yvelinois doit quant à elle débuter à la fin du premier trimestre 2019. Mais l'objectif, affiché en 2017, que les images des communes le souhaitant puissent être reliées à cette plateforme départementale de vidéoprotection, se heurte quant à lui à un blocage d'ordre juridique, qui reste encore à être levé.

Fin 2017, l'annonce avait été faite de l'intention du conseil départemental yvelinois de se doter d'un système de vidéoprotection d'un nouveau genre, qui permettrait de centraliser en un seul et même lieu les images de caméras positionnées sur l'ensemble du territoire. Selon plusieurs articles de 2017, le conseil départemental prévoyait alors d'installer au total près de 4 000 caméras dernier cri dans les 262 communes yvelinoises. La facture totale de l'opération était estimée à 13 millions d'euros.

Ce dispositif était alors présenté comme une réponse « *à l'augmentation des incivilités et du risque terroriste de ces dernières années* », indiquait le Département en septembre 2017. Il est présenté comme « *innovant* » de par l'idée de centraliser les images à un seul endroit, et en raison de la nature des caméras déployées.

« *Ce sont des caméras innovantes car elles sont en très haute définition, certaines sont des caméras thermiques, permettent de détecter de jour comme de nuit le passage de quelqu'un, certaines sont fixes, d'autres pilotables à distance, etc (des caméras permettant de lire les plaques d'immatriculation sont également étudiées, Ndlr)* », détaille Laurent Rochette, directeur d'Yvelines numériques, l'antenne du Département et des intercommunalités pour porter les projets numériques, dont celui du système de vidéoprotection. Les images sont ensuite centralisées vers le CDSI où elles sont traitées, analysées et stockées.

Mais il ne s'agit pas d'une surveillance constante où les agents employés par le Département contrôlent en permanence les images des caméras. Dans les faits, les agents regroupés dans ce centre de surveillance sont la plupart du temps face à des écrans noirs, qui ne s'allument que lorsque les algorithmes détectent une situation anormale dans l'un des lieux surveillés. Si la situation le nécessite, l'opérateur va alors prévenir les secours ou les forces de l'ordre.

Généralisation à partir de fin mars/début avril

Près d'un an après la date prévue, le fameux CDSI, dont l'emplacement est tenu confidentiel, a été mis en fonction le 21 décembre dernier et une première phase pilote a débuté avec quelques sites surveillés. Le CDSI reçoit actuellement les images de « *trois collèges, une caserne de pompiers et un bâtiment départemental* », ce qui permet « *d'avoir un éventail de bâtiments de natures différentes* », explique le directeur d'Yvelines numériques. Mais pourquoi un tel retard, et pourquoi aucune ville n'est encore reliée au dispositif ? Parce qu'au regard de la nature « *innovante* » du projet, des difficultés imprévues ont dû et restent encore à être surmontées.

« *Nous avons pris du retard parce que c'était complexe techniquement, notamment toute les questions de filtre d'images, c'est long à paramétrer, à comprendre comment ça fonctionne,* souligne Laurent Rochette. *C'est un projet qui met en œuvre des technologies nouvelles et innovantes, et finalement personne ne les maîtrise complètement, il faut apprendre en marchant, donc ça nous prend un peu plus de temps que ce qu'on avait imaginé au départ. Mais on y est arrivé.* »

Il confie également des difficultés de recrutement : « *On s'est rendu compte que de bons agents de vidéoprotection, c'était parfois difficile à trouver.* » Selon Laurent Rochette, quatre agents ont déjà été recrutés, sur les « *six* » prévus « *pour arriver à faire des roulements sept jours sur sept et 24 heures sur 24* ». Ces problématiques ont donc progressivement pu être résolues et les premiers sites bénéficient désormais du système de vidéoprotection. Et d'ici quelques mois, il va continuer à être déployé.

« *La phase pilote va durer jusqu'à la fin mars à peu près, et d'ici là, tout aura été préparé pour que la généralisation soit engagée,* prévoit Laurent Rochette, avec un programme 2019 qui est de 45 collèges et d'une demi-douzaine de sites des pompiers. *Pour les sites départementaux (les différents bâtiments du conseil départemental, Ndlr), ce sera en fonction de la demande.* » Et de poursuivre : « *L'engagement sur les collèges est d'avoir terminé les 116 collèges à la fin 2020.* » L'objectif à terme reste de couvrir « *l'ensemble des collèges, des sites du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours, Ndlr) et des sites départementaux* », ce qui représente plus de 200 sites.

Si la surveillance des collèges, casernes et sites départementaux (trois types de lieux dont le conseil départemental a la gestion, Ndlr) est désormais sur de bons rails, c'est du côté de l'intégration des images des caméras des communes que cela bloque. Sur son site d'information, le conseil départemental affichait en 2017 la volonté que « *l'ensemble des 262 communes des Yvelines* » soient connectées à la plateforme de vidéoprotection, avec Jouars-Pontchartrain en premier village test. Sauf que depuis, cette volonté se heurte à la législation.

« *Nous rencontrons une difficulté d'ordre juridique, […] aujourd'hui [les services de l'État] nous disent "vous ne pouvez pas voir les images qui sont sur la voie publique des communes",* regrette Laurent Rochette. Et cela même si la commune souhaite être raccordée au dispositif départemental, « *parce que ça fait partie du pouvoir de police du maire, et ça, il ne peut pas le transférer à qui que ce soit* », explique-t-il, même s'il précise :« *On n'a pas le pouvoir de police et on ne l'exerce pas, on rend un service au maire.* »

« *Juridiquement, le cadre n'est pas adapté car il date d'une époque où tout cela n'était pas possible,* estime-t-il. *Aujourd'hui, l'État nous explique qu'il y a un point de blocage sur ce sujet […] donc on travaille dessus, on a vraiment cette barrière juridique à lever.* » Un point sur lequel le Département essaye de faire bouger les lignes : « *Quelqu'un qui commet un cambriolage ou une agression, il ne cherche pas à savoir s'il est sous le regard des caméras bâtimentaires ou sous celles de la voie publique … Donc il faut un continuum de sécurité, c'est comme ça que l'on va donner de l'efficience.* »

« Juridiquement, le cadre n'est pas adapté »

Mais en attendant une potentielle évolution du cadre juridique, Yvelines numériques poursuit son accompagnement des villes qui souhaitent s'équiper de caméras. « *On n'a pas le droit d'opérer la vidéosurveillance dans les communes, mais malgré tout, on travaille avec certaines pour les conseiller dans l'installation de vidéoprotection, et elle peuvent s'appuyer sur nos marchés et s'équiper de manière autonome* », note cependant le directeur d'Yvelines numériques, qui confirme la possibilité de raccorder ces caméras au dispositif départemental si un changement de législation survenait.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► LUCILE GIROUSSENS

MANTES-LA-JOLIE

Lycéens interpellés : les plaintes dépaysées à Nanterre

La demande avait été formulée par Arié Alimi, avocat représentant familles, syndicats lycéen et enseignant et associations.

Il a obtenu gain de cause. Lors d'une marche blanche en hommage aux 151 lycéens interpellés près des lycées Saint-Exupéry et Jean Rostand le 12 décembre dernier, l'avocat Arié Alimi, représentant familles, l'Union nationale lycéenne, SOS Racisme et Sud éducation entre autres, avait demandé à ce que les plaintes soient dépaysées au tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine). Une décision qu'il a confirmée ce mardi 5 février.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

« **Depuis on a une trentaine de familles et il y a une vingtaine de plaintes qui ont été envoyées ou qui sont en attente d'envoi car nous attendions le dépaysement pour les envoyer au bon tribunal** », détaille Maître Alimi (à gauche).

Eviter « une problématique d'établissement de la preuve »

Cette demande a été faite pour éviter « *qu'il n'y ait une problématique d'établissement de la preuve et de la vérité* », détaille Maître Arié Alimi, contacté par *La Gazette*. « *Dans le cadre et du maintien de l'ordre et d'une interpellation judiciaire, il y a à la fois le préfet et le procureur de la République qui prennent des décisions,* rappelle-t-il du contexte. *Comme c'est eux qui vont superviser l'enquête, s'il s'avérait par exemple que le préfet ou le procureur de la République avait pris une décision qui pourrait avoir une qualification pénale, il vaudrait mieux que cela ne soit pas lui qui enquête sur lui-même.* »

L'avocat se dit « *très content* » de cette décision. « *On attend maintenant de savoir réellement ce qu'il s'est passé* », conclut-il. Lors de la marche du 6 décembre, cinq plaintes avaient été déposées auprès du parquet de Versailles. « *Depuis on a une trentaine de familles et il y a une vingtaine de plaintes qui ont été envoyées ou qui sont en attente d'envoi car nous attendions le dépaysement pour les envoyer au bon tribunal,* détaille Maître Alimi. *On est toujours en attente de nombreuses pièces pour finaliser le reste des plaintes, à la fin on devrait en avoir une trentaine.* »

En début de semaine dernière, la procureure de la République de Nanterre, Catherine Denis, expliquait n'avoir reçu « *qu'une partie des plaintes* », précise l'*AFP*. Ces dernières doivent ainsi être enregistrées « *avant un départ en enquête* » qui n'est donc « *pas encore ouverte* », précise la magistrate à l'agence de presse.

Ces plaintes ont été déposées pour « *actes de torture et de barbarie* », « *violences sur mineur par personnes dépositaires de l'autorité publique* » ainsi que pour « *diffusion illégale* » d'images de personnes entravées. Elles font suite à l'interpellation le 6 décembre dernier de 151 jeunes, âgés de 12 à 21 ans, suite aux manifestations lycéennes et à des dégradations de mobiliers urbains et de menaces de riverains des deux établissements scolaires.

Filmées par un policier, les images des jeunes, à terre ou dos au mur, les mains sur la tête ou menottés, à proximité de l'Agora, avaient été largement relayées sur les réseaux sociaux et avaient provoqué une vive indignation. A l'époque, le préfet des Yvelines, Jean-Jacques Brot, avait déclaré à *RTL* que l'usage de la force avait été « *proportionné* ». Une enquête administrative avait également été ouverte pour retrouver l'auteur de la vidéo. De ces 151 interpellations, le parquet avait requis la détention provisoire à l'encontre d'un mineur. Les autres avaient été remis en liberté, avec un rappel à la loi.

YVELINES

Deux arbres entraînés par la tempête

A Conflans-Sainte-Honorine, la circulation a été rouverte sur la RN 184 aux alentours de 15 h.

La tempête ayant traversé les Yvelines entre le vendredi 8 et le dimanche 10 février a eu raison d'un arbre à Conflans-Sainte-Honorine. Il est environ 12 h 45, dimanche 10 février lorsque policiers et sapeurs-pompiers sont appelés pour intervenir sur la route nationale 184, à proximité du Leclerc conflanais, en direction de Saint-Germain-en-Laye.

Pour les besoins de l'intervention, la circulation est coupée, puis limitée à une voie. Les sapeurs-pompiers ont dû débiter l'arbre afin de résorber la gêne. La route a été rouverte aux environs de 15 h.

Une vingtaine d'interventions

A Maisons-Laffitte également, un arbre a chuté à l'intersection des avenues Bourdaloue et Pascal. Avec lui, l'arbre entraîne trois fils électriques, obligeant Enedis à couper le courant le temps de l'intervention. Les travaux se sont terminés aux alentours de 4 h du matin. Au total, les pompiers sont intervenus une vingtaine de fois dans le département.



POISSY Interpellé avec un poing américain muni d'une lame

Cet adolescent Carriérois effectuait de grands gestes avec son arme sur un des quais de la gare pisciacaise.

Samedi 9 février, en début de soirée, les policiers ont interpellé un jeune Carrièrois de 17 ans à la gare SNCF, place Georges Pompidou. Il est environ 18 h 55 lorsqu'un témoin compose police-secours et fait état d'un jeune homme qui exhibe un poing américain muni d'une lame de couteau sur un quai de la gare.

Dans un premier temps, les policiers du groupe de sécurité lui demandent de lâcher ses armes, sans succès. L'adolescent continue de réaliser des grands gestes avec la lame et menace les fonctionnaires. Il sera finalement maîtrisé à l'aide d'un pistolet à impulsion électrique.

« Menaces de mort, outrage et rébellion »

Il a été ramené au commissariat de Conflans-Sainte-Honorine par la patrouille pour y être placé en garde à vue au motif « *de menaces de mort sur personnes dépositaires de l'autorité publique, outrage et rébellion* ».



ILLUSTRATION J.A GAZETTE EN YVELINES

Il est environ 18 h 55 lorsqu'un témoin compose police-secours et fait état d'un jeune homme qui exhibe un poing américain muni d'une lame de couteau, sur le quai de la gare.

MANTES-LA-JOLIE Dix mois ferme pour le braqueur au sabre

Le 19 janvier dernier, il avait tenté de braquer un fast-food situé dans le quartier du Val Fourré.

Lundi 4 février, un homme de 24 ans a été condamné à une peine de dix mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Versailles. Dans la soirée du 19 janvier dernier, ce vingtenaire SDF avait tenté de braquer le Chicken spot, un fast-food situé dans le secteur des Ecrivains du quartier du Val Fourré.

Ce samedi-là, le vingtenaire, armé d'un sabre japonais, avait fait irruption dans le restaurant dans le but de récupérer la caisse. Il avait menacé les employés et s'était aperçu que la caisse était vide. Pour le repousser, les employés lui avaient lancé une chaise. Le braqueur avait réussi à prendre la fuite.

Caisse vide

A leur arrivée, les forces de l'ordre retrouvent un sac appartenant au vingtenaire. A l'intérieur, un document de demande d'asile politique et la photo du suspect. Il a été appréhendé à Paris et est également soupçonné d'avoir commis un vol à Flins-sur-Seine.

MANTES-LA-JOLIE La voiture volée retrouvée au Sénégal

Ce jeune homme avait déclaré le vol de sa voiture dans la nuit du 29 au 30 décembre. Il s'agissait d'une fausse déclaration pour toucher l'assurance.

Son stratagème n'a pas fonctionné. En début de semaine dernière, les enquêteurs du commissariat mantais ont interpellé un jeune homme d'une vingtaine d'années dans le quartier du Val Fourré. Il est suspecté d'escroquerie.

« *A l'époque, il était venu nous déclarer le vol de sa voiture, la nuit du 29 au 30 décembre 2018* », se souvient une source proche de l'enquête. Les investigations permettent aux policiers de retrouver la trace de la voiture au Sénégal. « *La voiture était immatriculée en France, mais il l'avait faite envoyer là-bas, dans le but de toucher l'assurance* », poursuit cette même source.

Lors de sa garde à vue, le vingtenaire, déjà connu des services de police, a reconnu les faits. Il a été déféré au parquet de Versailles dans le cadre d'une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité et sera convoqué au tribunal ultérieurement.

VERNEUIL-SUR-SEINE Elle dérobe près de 83 000 euros de jeux à gratter

Cette trentenaire a été confondue par le témoignage d'une autre employée qui l'avait vue glisser des tickets dans son sac.

Mardi 5 février, une Conflanaise de 34 ans a été entendue au commissariat par les policiers. Elle est soupçonnée d'avoir volé depuis le début de l'été près de 83 000 euros de tickets en jeux à gratter sur son lieu de travail, un bar-tabac de Verneuil-sur-Seine, indique *Le Parisien*.

Les enquêteurs sont partis du témoignage d'une employée, qui aurait vu la trentenaire glisser des jeux à gratter dans son sac en l'absence de son patron. En épluchant le compte en banque de cette dernière, les enquêteurs découvrent qu'elle est en situation de surendettement. Un seul gain à partir des tickets a été enregistré, d'une valeur de 500 euros.

La trentenaire a reconnu les faits, justifiant ses actes par une dépendance au jeu. Elle a été remise en liberté et comparaîtra devant le tribunal correctionnel de Versailles dans les prochaines semaines.



SPORT

▶ FLAVIEN BELPAUME

MUAY THAI
Marvin Ulrich récupère son titre européen

Le boxeur du club ASKB les Mureaux montait sur le ring, à domicile lors du gala muay thai attitude 7, pour récupérer une ceinture qu'il avait perdue l'année dernière. Pari réussi.



UNEBELLEPHOTO.COM

« ***On a beaucoup travaillé pour que Marvin soit prêt pour le combat. Techniquement, tactiquement, physiquement ; on a tout mis en œuvre pour qu'il soit le meilleur possible*** », **détaille son entraîneur.**

La revanche entre Marvin Ulrich et Maike Garros devait être un sommet du gala Muay thai attitude 7. Et elle l'a été. Dépossédé de son titre de champion d'Europe ISKA l'année dernière par Maike Garros, le Muriautin Marvin Ulrich avait à cœur de reconquérir une ceinture injustement perdue selon son entraîneur.

« *L'année dernière, Marvin avait perdu ce titre trop injustement sur un choix des arbitres que l'on pourrait appeler "décision maison". Il avait une grosse envie de revanche* », rappelle Mohamed Touatioui, son entraîneur. Cette dernière confrontation entre les deux boxeurs avait eu lieu lors du Meaux fight VII, organisée par le club de Maike Garros en mars 2018.

Le muay thai, art martial d'origine thaïlandaise, utilise des techniques de coups de pied, genou, coude, saisies et projection. Le 2 février dernier, le Comité départemental des Yvelines de kickboxing, muaythai et disciplines associées (CDYKMDA) organisait la septième édition de son gala annuel Muay thai attitude.

« Grosse envie de revanche »

Et cette année, hasard de l'événement, c'est dans le gymnase Pablo Neruda des Mureaux que la manifestation se déroulait. Une ville qui héberge également le club de Marvin Ulrich, l'ASKB. « *On a beaucoup travaillé pour que Marvin soit prêt pour le combat. Techniquement, tactiquement, physiquement ; on a tout mis en œuvre pour qu'il soit le meilleur possible. On n'a vraiment rien laissé de côté,* détaille son entraîneur au sujet de l'approche de ce combat. *L'objectif était clairement de récupérer cette ceinture européenne.* »

Comme l'année dernière, les deux boxeurs sont allés au bout des cinq rounds de trois minutes. Dans un combat très engagé où le spectacle a été au rendez-vous, c'est finalement le poing gauche d'Ulrich qui a été brandi par l'arbitre au moment du vote des jurys. Grâce à cette victoire en forme de revanche sur Maike Garros, le Muriautin récupère par la même occasion la ceinture et le titre européen ISKA qui était sien début 2018.

Victoire aux points

A peine auréolé de son nouveau titre que le boxeur et son entraîneur préparent déjà les futures échéances. Le 2 mars prochain, à Saint-Amand-les-Eaux (dans les Hauts-de-France, Ndlr), il disputera la première manche du plus grand tournoi de kickboxing en France : le Partouche kickboxing tour.

Pour ce qui est de la défense de sa ceinture européenne, elle devrait commencer très prochainement selon les dires de Mohamed Touatioui. Contacté il y a peu pour un combat en Espagne contre le champion espagnol Ricardo Dias, l'entraîneur a expliqué n'avoir rendu aucune réponse pour le moment. « *Cela pourrait se faire, on y réfléchit. Parce que ça n'a pas d'intérêt d'avoir un titre et de pas le remettre en jeu. L'objectif est de montrer sa supériorité en remportant des combats avec de l'enjeu.* » Pour Marvin Ulrich, la saison est loin d'être terminée.



UNEBELLEPHOTO.COM

Comme l'année dernière, les deux boxeurs sont allés au bout des cinq rounds de 3 minutes. Dans un combat très engagé où le spectacle a été au rendez-vous, Ulrich est finalement sorti victorieux.

FOOTBALL L'AS Poissy s'incline, le FC Mantois encore privé de match

Les Pisciacais ont été défaits par l'US Saint-Malo, alors que la pelouse du FC Mantois était impraticable.

Le week-end a été bien différent pour les deux clubs de la vallée de Seine engagés dans le groupe C du championnat de National 2. Si l'AS Poissy s'est incliné sur la pelouse de l'US Saint-Malo après avoir pourtant mené au score, le FC Mantois a vu son match contre l'AS Vitré à nouveau reporté en raison des conditions climatiques rendant la pelouse du stade Aimé Bergeal impraticable.



LA GAZETTE EN YVELINES

Les Pisciacais ont été défaits par l'US Saint-Malo, alors que la pelouse du FC Mantois était impraticable.

Samedi 9 février, en fin d'après-midi, l'AS Poissy a payé au prix fort son déplacement en Bretagne. Dominés en première période, mais profitant de la maladresse adverse, les hommes de Laurent Hatton avaient pourtant ouvert le score d'une magnifique volée de Mehdi Haddadou juste avant la pause.

Mais au retour des vestiaires, les Pisciascais se sont totalement écroulés après l'expulsion « *sévère* » de Malik Rouag à l'heure de jeu. Un coup du sort dont ils ne vont jamais se remettre. Dans la foulée du carton rouge infligé à leur attaquant, les Bleu et Jaune ont cédé à deux reprises, avant de baisser une dernière fois pavillon dans le temps additionnel (1-3).

Avec cette défaite, l'AS Poissy, 10e, reste sous la menace de la zone de relégation alors que le FC Mantois occupe la dernière place du groupe avec un match en moins.

BASKET Une nouvelle défaite pour Poissy

Les week-ends se suivent et se ressemblent pour les joueurs du Poissy Basket Association en ce début d'année. Samedi 9 février, les Pisciacais ont concédé une nouvelle défaite sur leur parquet de Marcel Cerdan contre Loon-Plage (68-83), lors de la 17e journée de Nationale 2. Le PBA, qui n'a plus goutté à la victoire depuis début décembre, enregistre sa cinquième défaite consécutive, la quatrième en 2019. Avec ce résultat négatif, le club reste scotché à l'avant-dernière place du groupe C. Lors de la prochaine journée, les Pisciacais se déplaceront au CS Gravenchon pour un match déjà crucial dans la course au maintien.

BOXE SAVATE Un stage avec un ancien champion à Aubergenville

L'association Gant d'Or Aubergenville organise un stage de perfectionnement de savate boxe française, un sport de combat pieds-poings très en vogue. Il se déroulera le mercredi 27 février 2019, de 19 h à 20 h 30, au gymnase du lycée Van Gogh, à Aubergenville. L'encadrement sera assuré par Richard Sylla. Ce sportif, devenu par la suite entraîneur national, a accumulé les titres dans les années 80 dans différentes disciplines puisqu'il a été dix fois champion de France, cinq fois champion du monde et trois fois champion d'Europe en boxe française et full-contact. Les places sont limitées, le tarif est de 10 euros. Renseignements et réservations au : 06 28 04 73 26.

BOXE THAÏ Un gala à Andrésy

Le samedi 6 avril, le club de boxe kun khmer à Andrésy organise un gala de boxe thaïlandaise au sein du complexe Stéphane Diagana, situé Sentier des Pointes. De nombreux boxeurs internationaux venus des Philippines, d'Espagne ou d'Italie feront le déplacement. La pesée des boxeurs s'effectuera de 10 h à 13 h. L'ouverture des portes est prévue à 18 heures et le début des combats à 19 heures.

LA QUINZAINE
FIAT PROFESSIONAL

Du lundi 11 au jeudi 28 février

ROULEZ EN TOUTE SÉCURITÉ AVEC FIAT PROFESSIONAL

ET PROFITEZ D'UN COYOTE MINI AVEC 2 ANS D'ABONNEMENT OFFERTS*

COYOTE



RCS Versailles 305 493 173

* Un Coyote mini et 2 ans d'abonnement offerts d'une valeur de **435 € TTC** (159 € le boîtier et abonnement de 2 ans prépayés à 276 €) pour tout achat d'un véhicule de marque Fiat Professional neuf (hors Fullback Cabine Approfondie), commandé et immatriculé entre le 11 février et le 31 mars 2019. Conditions sur www.fiatprofessional.com/fr

FIAT PROFESSIONAL

PROFESSIONNEL COMME VOUS

CULTURE LOISIRS

▶ FLAVIEN BELPAUME

AUBERGENVILLE
De la musique venue d'ailleurs pour réchauffer les cœurs

Mayra Andrade va rythmer la scène du théâtre de la Nacelle avec ses musiques rythmées et ensoleillées aux notes exotiques. Le rendez-vous est pris ce vendredi 15 février.



INSTAGRAM MAYRA ANDRADE OFFICIEL

Son dernier album, intitulé *Manga* et sorti ce vendredi 8 février, n'a jamais été aussi proche de son époque et reflète simplement sa vie.

La fin de l'hiver prend officiellement fin dans plus d'un mois, le 20 mars 2019. Pourtant, la plus froide des saisons devrait s'éclipser le temps d'une soirée de février, à Aubergenville. Le 15 février, à 21 h plus précisément, le théâtre de la Nacelle vibrera au rythme d'un concert ensoleillé, qui sentira bon l'été, avec la venue de Mayra Andrade.

Cette Capverdienne de 34 ans, née à Cuba, aime faire partager des notes radieuses à danser, des rythmiques soyeuses et des mélodies enlevées grâce à son chant très délicatement poivré. Avec Mayra Andrade, la chaleur estivale n'est jamais bien loin. « *Des chansons d'été éternel qui effacent les brumes et les froids, et sans jamais faire éclater les flashes de l'exotisme* », met en haleine le communiqué du théâtre de la Nacelle au sujet de ses chansons.

Car la chanteuse à la pop tropicale jouera toute la panoplie de son répertoire sur scène. En créole capverdien, en portugais, en espagnol, en français et quelque peu en anglais, elle n'hésite pas à entraîner son public dans des sonorités tendres et inattendues. Son nouvel album, *Manga,* sorti ce vendredi 8 février 2019, lui permet d'ailleurs de les emmener dans ce sens.

Capverdienne de 34 ans née à Cuba

« *Cinq ans après Lovely difficult, Mayra Andrade revient en 2019 avec un album de référence et un son nouveau. Un mélange parfait et naturel, entre afrobeat, musique urbaine et musique traditionnelle du Cap Vert* », avance le site officiel de l'artiste. Avec cet album enregistré entre Paris et Abidjan, en Côte d'Ivoire, n'a jamais été aussi proche de son époque et d'elle-même. Comme elle le dit si bien, elle voulait tout simplement « *une musique qui soit le reflet de sa vie.* »

Mayra Andrade est la fille d'un combattant de l'indépendance du Cap-Vert, cause soutenue par Cuba. Lorsque sa mère tombe enceinte, sa famille craint alors pour sa santé et l'envoie dans le « *pays-frère* » terminer sa grossesse. Mayra naît à La Havane et obtient ainsi la nationalité cubaine. Plus âgée, elle grandit au Cap Vert et, à l'âge de six ans, suit sa mère et son beau-père dans ses voyages diplomatiques au Sénégal, en Angola, puis en Allemagne. Elle commence la chanson à l'âge de 14 ans lors de son retour au Cap Vert et gagne la médaille d'or des jeux de la Francophonie, en 2001, à Ottawa au Canada.

Ce concert événement devrait également être particulier pour la chanteuse. Il se tient en effet sept jours après la sortie de son dernier album et deux jours seulement après son anniversaire, elle qui est née le 13 février. Pour y assister, le tarif des entrées est fixé à 19,50 euros pour les places « *simple* » et 17 euros pour les places « *abonné* ». Plus d'informations au 01 30 95 37 76.



INSTAGRAM MAYRA ANDRADE OFFICIEL

« *Des chansons d'été éternel qui effacent les brumes et les froids, et sans jamais faire éclater les flashes de l'exotisme* », promet le communiqué de l'événement.

HOUDAN La Belle Époque rappelée en cartes postales

Une exposition de cartes postales de la Belle Époque (1860-1930) est accessible librement à l'office de tourisme du pays houdanais du 7 au 26 février.

L'office de tourisme du pays houdanais accueille en ses murs l'exposition itinérante *Recto-Verso,* réalisée et prêtée par les Archives départementales des Yvelines, depuis le 7 février dernier et jusqu'au 26 février prochain. Il s'agit d'une très belle collection de cartes postales anciennes retraçant la Belle Époque, située entre 1860 et 1930, dans l'ancienne Seine-et-Oise.



LA GAZETTE EN YVELINES

Pour y avoir accès, il suffit de se rendre à l'office de tourisme du pays houdanais, au 4 place de la Tour à Houdan. Les cartes postales y seront exposées et l'entrée se fera librement.

« *Cette exposition présente l'histoire des Yvelines à la Belle Époque, période riche en progrès social, économique, technologique et politique. Véritable témoignage de l'époque, ces cartes postales retracent la vie quotidienne des habitants de l'ancienne Seine-et-Oise à travers les fêtes, les paysages, les activités économiques ou encore les loisirs... »,* avance le communiqué de l'événement.

La vie quotidienne des habitants de l'époque retracée

Pour y avoir accès, il suffit de se rendre à l'office de tourisme du pays houdanais, au 4 place de la Tour à Houdan. Les cartes postales y seront exposées et l'entrée se fera librement du mardi au samedi, de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 17 h. Plus d'informations sont disponibles par téléphone au 01 30 59 53 86 ou par mail à l'adresse otph@cc-payshoudanais.fr.

ANDRESY
La troisième battle de poésies se prépare

Une battle de poésies est organisée par la maison de retraite Résidence Andrésy. Le concours est ouvert à tous avec une date limite fixée au 22 mars.

Pour la troisième année consécutive, la maison de retraite médicalisée Résidence Andrésy organise une battle de poésies dans le cadre du Printemps des poètes. Le thème de cette année porte sur la beauté, il est donc possible d'y participer en transmettant ses créations, en vers ou en prose, avant le 22 mars, avec les informations suivantes : nom, prénom et numéro de téléphone.

Un jury se réunira le vendredi 29 mars, à 11 h, pour élire les meilleures poésies et ainsi remettre un cadeau aux gagnants. « *Habitants de la ville d'Andrésy, collégiens, lycéens, élèves, résidents, familles, membre du personnel et poètes en herbe, à vos plumes !* », s'amuse le communiqué de la maison de retraite. Envoyez vos écrits par courrier à Résidence Andrésy, 34 rue de l'Hautil, 78570 Andrésy.

MANTES-LA-JOLIE Les élèves des 4 z'Arts se la jouent comme des pros

L'espace Brassens accueille les groupes de l'école des 4 z'Arts le temps d'une soirée, ce samedi 16 février, pour un concert comme des pros.

Les groupes d'ateliers Musiques actuelles de l'Ecole des 4 z'Arts vont fouler la scène du grand théâtre de l'espace Brassens ce samedi 16 février, à 20 h 30.

Leur seul et unique objectif ? En mettre plein la vue à un public toujours plus nombreux à les suivre.

« *Comme des pros, ils vont alterner Pop Music, Rockn'Roll mais aussi chansons françaises et internationales. Leur jeune âge pour certains, n'altère en rien l'étendue de leur passion et de leur talent* », avance la programmation de l'école des 4 z'Arts. Le prix de l'entrée est de deux euros, plus d'informations au 06 48 49 44 68.

EMISSION SPECIALE

Lycéens de Mantes-la-Jolie, deux mois après

Etudiantes du lycée Saint Exupéry à Mantes-la-Jolie et interpellées à genoux le 6 décembre dernier Mouna, Jennah et Imène répondaient aux questions de Hakima Aya. Elles reviennent sur cette journée et parlent de leur retour au quotidien.



LFM RADIO

***« C'était horrible, le plus marquant c'est quand j'ai vu que l'on était plusieurs à genoux par terre, avec des armes face à nous »*, décrit Imène.**

Il y a près de deux mois, les lycéens de Mantes-la-Jolie faisaient face à l'une des arrestations les plus spectaculaires des mouvements de contestations qui traversent depuis peu la France. Plus d'une centaine d'élèves rangés au sol, les mains sur la tête, sous surveillance policière, des images choquantes qui ont très vite fait le tour du pays. Imène, Mouna et Jennah scolarisées au lycée Condorcet de Limay et Saint-Exupéry à Mantes-la-Jolie étaient présentes ce jour-là, elles aussi ont fait les frais de ces interpellations.

Imène et Jennah faisaient partie des 151 jeunes interpellés, près de deux mois après la pilule n'est toujours pas passée. « *C'était horrible, le plus marquant c'est quand j'ai vu que l'on était plusieurs à genoux par terre, avec des armes face à nous* », décrit Imène. Ce jour-là les jeunes filles expliquent comme beaucoup, s'être retrouvées au mauvais endroit au mauvais moment. « *Je partais tout simplement en cours et je me suis retrouvée en garde à vue* » raconte Jennah.

Pour ces lycéennes entre 15 et 16 ans la garde à vue reste un traumatisme très frais, « *on a senti beaucoup de racisme en garde à vue notamment, où les policiers disaient 'on se croirait au zoo de Thoiry'* » se souvient Imène. Le buzz fait par la vidéo reste pourtant salutaire selon elles, « *sans ça personne n'aurait pu voir ce qu'il s'était passé et personne n'en aurait parlé* » explique Mouna. En parler, c'est d'ailleurs la solution choisie par leurs professeurs, en débats ou en assemblées générales. « *Chacun a pu dire ce qu'il pensait même si c'était cru* » raconte Jennah.

Une centaine d'élèves rangés au sol

Depuis les événements du 6 décembre dernier les jeunes filles sont particulièrement à l'écoute de l'actualité nationale. « *Je suis vraiment ce qu'il se passe avec les gilets jaunes et la même chose avec les bavures policières, c'est très important de savoir* » explique fièrement Mouna. Cet événement leur a pourtant, donné à toutes, encore plus, l'envie d'atteindre leurs rêves, hôtesse de l'air, psychologue ou infirmière.

LA MATINALE La parole des jeunes sur scène

Thissa D'Avila Bensalah présentait dans *la matinale* sa dernière pièce *Escape Game : Pourquoi je n'ai pas porté plainte,* une œuvre pour la jeunesse et son droit à la parole.

Sa dernière pièce, Thissa d'Avila Bensalah la tire directement de son expérience personnelle. Sillonnant les lycées d'Ile-de-France pendant des années, elle a initié des dizaines de jeunes à l'art théâtral. De Paris à la Seine-Saint-Denis, elle a rencontré des élèves aux profils et milieux tous plus différents les uns que les autres. Pourtant c'est un seul constat qui l'a menée à l'écriture de sa pièce : « *Ça devenait quotidien, 30% des élèves qui venaient à nos ateliers avaient déjà vécu des crimes et des délits* », raconte elle.

Inspirée de ses échanges avec les élèves

Directement inspirée de ses échanges avec les élèves franciliens elle a réalisé *Escape Game : Pourquoi je n'ai pas porté plainte,* une pièce aux allures de conversation épistolaire et de concert dramatique. « *On s'est dit qu'il était temps de mettre la parole de ces jeunes sur scène* » explique-t-elle. Pendant près d'une heure trente, accompagnée de deux musiciennes, elle s'adresse au jeune Idir, victime de violences. Une véritable ode à la parole des jeunes, inspirée de dizaines d'échanges et de dizaines d'histoires vraies.



LFM RADIO

Sillonnant les lycées d'Ile-de-France pendant des années, elle a initié des dizaines de jeunes à l'art théâtral.

La Matinale, du lundi au vendredi entre 7 h et 10 h sur LFM 95.5 FM et en replay sur lfm-radio.com !

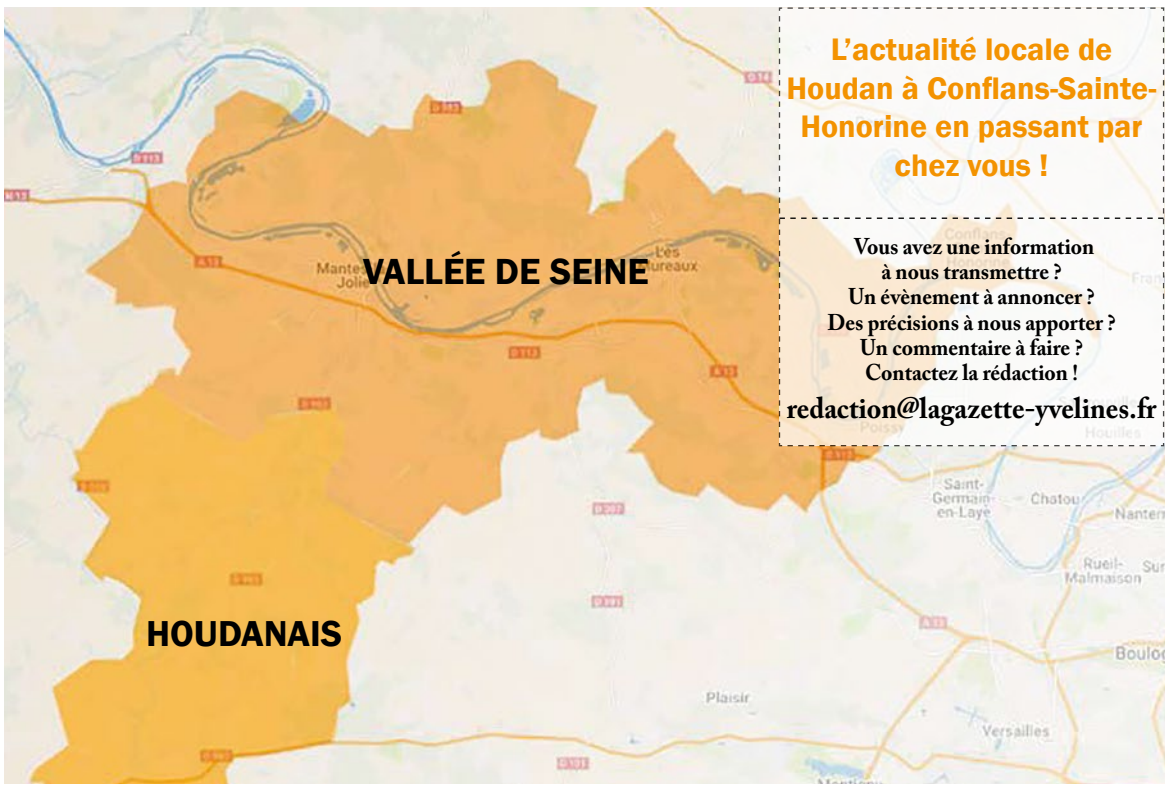

L'actualité locale de Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

8, rue portes aux saints 78200 Mantes-la-Jolie
Tél. 09 54 82 31 88 - www.lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur : Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Rédacteur en Chef :** Loris Guémart **Actualités, sport, culture :** Flavien Belpaume - *flavien.belpaume@lagazette-yvelines.fr* **Actualités, faits divers :** Lucile Giroussens - *lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr* **Actualités :** Gaël Trévien - *gael.trevien@lagazette-yvelines.fr* **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* et Sylvia Dumont - *sylvia.dumont@lagazette-yvelines.fr - Tél. 06-66-84-61-51* **Mise en page :** Salim Soumaré - *maquette@lagazette-yvelines.fr* **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2631-1960 - Dépôt légal : 02-2019 - Edité par *La Gazette en Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 8, rue rue porte aux saints

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

2			3					
4				8		1		
8			7	9			6	4
	2	9		5			8	1
3	7		6		8			5
5					9	6		3
	6	8		4	2		9	
9					7			
					1	8	5	

SUDOKU : niveau difficile

			6					3
	5			2				6
1		6						
			5			3		
8		1		9		5	7	
4		5			8		9	
							3	
5		3		8	7			
		4		5				7

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°159 du 6 février 2019 :

8	1	6	4	2	3	5	9	7
9	2	5	1	8	7	6	4	3
7	4	3	6	5	9	2	1	8
6	7	8	9	1	5	4	3	2
2	3	4	7	6	8	9	5	1
5	9	1	3	4	2	7	8	6
3	6	9	8	7	4	1	2	5
4	5	7	2	3	1	8	6	9
1	8	2	5	9	6	3	7	4

7	2	3	8	6	1	4	5	9
5	6	4	3	2	9	1	8	7
8	9	1	7	4	5	2	6	3
3	8	2	1	9	7	6	4	5
9	5	6	4	3	2	7	1	8
4	1	7	5	8	6	3	9	2
6	3	9	2	5	4	8	7	1
1	4	8	9	7	3	5	2	6
2	7	5	6	1	8	9	3	4

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Vivre ou investir dans un cadre préservé pour une vie de famille idéale

JUSQU'À **3 M²** OFFERTS[1]





À MAGNANVILLE

APPARTEMENTS DU 2 AU 4 PIÈCES DUPLEX AVEC BALCON, TERRASSE OU JARDIN

COGEDIM

VOUS VERREZ LA DIFFÉRENCE

VOTRE **3 PIÈCES** POUR **710 €**/MOIS[2]

GROUPE ALTAREA COGEDIM

Promotion immobilière ÉLU SERVICE CLIENT DE L'ANNÉE 2019

*Catégorie Promotion immobilière – Étude BVA Group – Viséo CI – mai à juillet 2018 – Plus d'infos sur escda.fr. (1) Sous forme d'une réduction du prix égale à la valeur de la surface offerte (1 m² pour les studios et 2 pièces, 2m² pour les 3 pièces et 3m² pour toutes les autres typologies) pour tout contrat de réservation signé jusqu'au 20 mars 2019 inclus régulièrement réitéré par acte notarié - Offre valable pour tous les lots de la résidence « Les Jardins de la Tour» à Magnanville (78) et exclusive de toute autre offre. Conditions détaillées sur cogedim.com ou en espace de vente (2) Voir conditions sur cogedim.com et en espace de vente. Cogedim, Société par Actions Simplifiée au capital de 30 000 000 € - Siège social : 8 av. Delcassé – 75008 Paris – RCS Paris : 054 500 814 – n° ORIAS : 13 005113 –SIRET : 054 500 814 000 55. Document non contractuel. Illustrations non contractuelles destinées à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations : Arka, Getty – IBIZA – Février 2019.

01 76 499 499 | **cogedim.com**

APPEL NON SURTAXÉ